Image not found or type unknown

Renseignements procédure

Par **Serres stephane**, le **17/10/2018** à **22:42**

Bonjour,

J'ai 34 ans et je suis accusé d'escroquerie.

Un ancien ami de travail a utilisé mon adresse mail pour créer un compte Natixis afin de percevoir ses primes. Cette personne m'a fait recevoir ses primes mais, ayant de très gros soucis financiers, je suis dans l'impossibilité de le rembourser.
Savez-vous ce que je risque ?

S'il n'avait pas utilisé mon adresse mail, rien ne se serait passé.

Je serai jugé en février 2019, pour l'instant, sans avocat et sans casier judiciaire (casier vierge).

Merci de m'aider.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés